



PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE

DU 12 MAI 2009

Session ordinaire du conseil d'établissement
de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue à la salle des professeurs le 12
mai deux mille neuf à dix-neuf heure trente.

PRÉSENCES

M^{mes} Suzanne Aubry
Caroline Bouchard
Manon Duhaime
Josée Jean
Monique Lavallée
Carole Lepage
Françoise Mamet

MM. Mario Brunet
André Dulac
Christian Emond

Aussi présent :

M. Pierre Roy,

directeur

ABSENCES

Étaient absentes : Mmes Mélanie Desjardins
Fanny Veilleux
Marise Verville

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Christian Emond à la présidence.

ADOPTION ORDRE DU JOUR

CE-433-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Suzanne Aubry,
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que
déposé.

ADOPTÉE

LECTURE ET ADOPTION PROCÈS- VERBAL DU 21 AVRIL 2009

CE-434-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Mario Brunet,
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 21 avril 2009, par
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que
rédigé.

ADOPTÉE

Intervention de l'assemblée

Information concernant le regroupement possible des élèves du 3^e cycle :
Treize parents sont présents. Monsieur Roy explique la lettre remise aux
parents, c'est-à-dire prendre le temps de bien regarder les possibilités et
régler le problème de socialisation au 3^e cycle.

Monsieur Pierre Roy présente un «power point».

- Conférence de monsieur Germain Duclos le 21 mai.
 - Mois de l'éducation physique
 - Publicité sur l'inauguration de la nouvelle bibliothèque.
 - Vente de livres jeudi le 14 mai
- Historique du questionnement (musique)
- Expérimentation du projet de regroupement

- Résultats des élèves de 5^e et 6^e année
- Sondage fait auprès des élèves du 3^e cycle
- Projet de répartition des 54 périodes
- Mission de l'école : Instruire.....

Il est recommandé qu'un comité soit formé afin d'étudier la problématique d'intimidation et que les parents puissent y être nommés.

Information et correspondance

- Sécurité à vélo – samedi à l'aréna.

Comité de parents :

Monsieur Mario Brunet nous fait un résumé de la rencontre du lundi 11 mai.

Service de garde

CE-435-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Monique Lavallée,

QUE la liste des sorties du service de garde durant les P.E. de fin d'année, soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE

Cueillette des besoins en effectifs :

RÈGLES DE CONDUITE DES ÉLÈVES

CE-436-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Suzanne Aubry,

QUE le document sur les règles de conduite des élèves pour l'école Sacré-Cœur/St-Viateur, soit approuvé tel que présenté, pour l'année scolaire 2009-2010.

ADOPTÉE

**COMPOSITION
DU CE**

CE-437-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur André Dulac,

QUE la composition du conseil d'établissement soit maintenue comme par les années passées : 7 parents, 4 enseignants, 1 personnel de soutien, 1 personnel professionnel, 1 personnel du service de garde.

ADOPTÉE

Suivi à l'élaboration du plan de réussite et du projet éducatif :

Monsieur Pierre Roy nous fait un résumé du travail accompli à ce jour.

**LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

CE-438-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Mario Brunet,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 21h35

Christian Emond, président

Caroline Bouchard, secrétaire